



CONSEILS DE QUARTIER

DE SAINTE-THÉRÈSE-
DE-LISIEUX

CONSEIL DE QUARTIER DE SAINTE-THÉRÈSE-DE-LISIEUX

**Procès-verbal de la 8e assemblée tenue le lundi 21 octobre 2024, à 18h30 au
Centre de loisirs La Sablière, 56 rue Bertrand, Québec, Qc, G1B1H7**

PRÉSENCES :

M. Alain Beaudoin	Administrateur coopté (2025)
M. Yanick Beaudoin	Administrateur coopté (2025)
M ^{me} Nancy Beaupré	Administrateur (2025)
M ^{me} Marie-Claude Rousseau	Administratrice (2026)
M. Denis Savard	Président (2025)
M ^{me} Elisa Verreault	Administratrice (2026)
M. Jean-François Gosselin	Conseiller municipal du district de Sainte-Thérèse-de-Lisieux

ABSENCE :

M. Jean-Philippe Allard	Administrateur (2026)
M. Steve Bélanger	Administrateur (2026)
M. Philippe Chiasson	Vice-Président (2025)
M ^{me} Alla Mitriashkina	Trésorière (2025)

IL Y A QUORUM

AUTRES PRÉSENCES :

M ^{me} Camille Esther Garon	Conseillère en consultations publiques, Service de l'interaction citoyenne
--------------------------------------	--

Outre les personnes mentionnées ci-dessus, 10 personnes assistent à l'assemblée.

Projet d'ordre du jour

8^e ASSEMBLÉE ORDINAIRE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Le lundi 21 octobre 2024, à 18h30
Centre de loisirs la Sablière, salle moyenne
156, rue Bertrand, Québec, QC G1B 1H7

24-10-01	Ouverture de l'assemblée ordinaire	18h30
24-10-02	Lecture et adoption de l'ordre du jour	18h31
24-10-03	Adoption du procès-verbal de l'assemblée du conseil d'administration du lundi 16 septembre 2024	18h32
24-10-04	Présentation de la Ville de Québec	18h33
24-10-05	Présentation de l'organisme Accès transport viable	19h15
24-10-06	Période réservée au conseiller municipal M. Jean-François Gosselin	19h45
24-10-07	Période de questions et commentaires du public	20h00
24-10-08	Plan d'action du Conseil de quartier	20h15
24-10-09	Divers	20h45
24-11-10	Levée de l'assemblée	21h00

Note : L'horaire est à titre indicatif et peut être sujet à changement en fonction des discussions.

Interlocuteur privilégié de la Ville, le conseil de quartier a pour mission de permettre aux citoyens d'exprimer leurs opinions et leurs besoins à l'égard de questions qui concernent leur quartier, notamment en ce qui a trait à l'aménagement du territoire, l'aménagement des propriétés municipales, la vie communautaire et la sécurité publique.

Renseignements : Camille Esther Garon – conseillère en consultations publiques
418 641-6411, poste 1545 – camilleesther.garon@ville.quebec.qc.ca

Calendrier des rencontres, ordres du jour et procès-verbaux :

https://www.ville.quebec.qc.ca/citoyens/participation-citoyenne/conseils_quartier/saintetheresedelisieux/index.aspx

Procès-verbal

1. Ouverture de l'assemblée

Le président, M. Denis Savard, souhaite la bienvenue à tous les gens présents.

2. Lecture et adoption du projet d'ordre du jour

Le président fait la lecture de l'ordre du jour. L'ordre du jour est proposé par M. Denis Savard et secondé par M. Alain Beaudoin.

3. Adoption du procès-verbal de l'assemblée du conseil d'administration du 16 septembre 2024

Quelques coquilles ont été corrigées. Mme Camille Esther Garon fait les corrections directement sur le site. L'adoption du procès-verbal est proposée par Mme Nancy Beaupré et secondée par Mme Marie-Claude Rousseau

4. Présentation de la Ville de Québec

Une présentation est faite par la Ville de Québec concernant l'accélérateur de la transition écologique. C'est une présentation concernant le nord de Sainte-Thérèse et le Nord de Charlesbourg près de Montagne Des Roches.

5. Présentation de l'organisme Accès Transports Viables

Une présentation est faite par un chargé de projet qui nous explique que nous pouvons, obtenir une subvention de 3000\$ pour la sécurité routière. Nous désirons éduquer les enfants de notre quartier sur la sécurité routière.

6. Période réservée au conseiller municipal M. Jean-François Gosselin

- Samedi 12 octobre la ligue des ferreux soulignait ses 40 ans d'existence.
- La ligue nous faisait savoir qu'ils n'ont plus d'endroit, depuis le feu au parc Jean-Guyon, pour ranger leur matériel. Ce qui est le cas de beaucoup d'organismes qui œuvrent au Parc Jean-Guyon.
- Dans le quartier Sainte-Thérèse, les besoins sont en priorité pour le Plan Directeur de la ville.
- L'adoption de ce plan directeur se fera au prochain conseil municipal.

7. Période de questions et de commentaires du public

La directrice de l'école du Sous-Bois, Mme Françoise Tâché accompagnée de 3 membres de son équipe école, nous ont fait une présentation du projet éducatif de l'école. Elle demande au CQ d'intervenir auprès de la Ville de Québec pour faire un terrain de soccer synthétique dans la cour de l'école. Ce terrain appartient à la Ville. Il est situé à côté de terrain de BMX. Une lettre déposée au conseiller municipal M. Jean-François Gosselin est en annexe 1.

Un projet de résolution a été rédigé par Mme Élisa Verreault. Si tout est conforme, le CQ votera au prochain conseil.

Une résolution 24-CA-15 est faite.

8. Plan d'action du CQ 2024-2025

Une rencontre entre M. Yanick Beaudoin, Mme Éliisa Verreault, M. Denis Savard, M. Jean-Philippe Allard et Mme Marie-Claude Rousseau a eu lieu le 30 septembre dernier. Ces membres ont travaillé sur le plan d'action du CQ.

L'adoption du plan d'action sera faite au prochain CQ.

- **Résolution 24-CA-13**

Une résolution concernant le projet de chantier et sécurité routière a été adoptée à l'unanimité avec les modifications discutées.

- **Résolution 24-CA-14**

Une autre résolution concernant le projet de résolution écolier/écolière sur le chemin de l'école a été adopté à l'unanimité.

9. Divers

Mme Nancy Beaupré nous informe des erreurs sur les numéros de résolutions des derniers conseils. Il est convenu que les numéros resteront tel qu'indiqué et que nous porterons attention pour les prochains numéros.

Mme Camille Esther Garon nous informe qu'une assemblée publique d'information se tiendra le 4 novembre à Mgr de Laval. Cette assemblée vise les quartiers St-Michel, Sainte-Thérèse de Lisieux et Chutes-Montmorency. Il y aura une consultation publique du 5 au 11 novembre.

À la suite de cette assemblée, le CQ tiendra une demande d'opinion le 18 novembre au Centre de loisirs La Sablière, 56 rue Bertrand, Québec, Qc, G1B1H7 à 19h00. Une présentation de la Ville sera faite au CQ.

10. Levée de l'assemblée

L'ordre du jour étant épuisé, sur une proposition de Mme Marie-Claude Rousseau, secondée par Mme Nancy Beaupré la séance est levée à 21 h 00.

La prochaine séance aura lieu le lundi 18 novembre 2024 à 18h30 (prenez note de l'heure) au Centre de loisirs La Sablière, 56 rue Bertrand, Québec, Qc, G1B1H7

Denis Savard

Président

Nancy Beaupré

Secrétaire

Résolution 24-CA-13

RÉSOLUTION SUR LA SÉCURITÉ DES ÉCOLIERS ET ÉCOLIÈRES SUR LE CHEMIN DE L'ÉCOLE

Considérant que la sécurité des enfants et des jeunes se rendant à l'école, que ce soit à pied, à vélo, en trottinette ou vers les arrêts d'autobus, est une priorité pour le conseil de quartier;

Considérant l'importance d'assurer des trajets sécurisés et bien adaptés pour les élèves des niveaux primaire et secondaire dans notre quartier;

Considérant que la ville de Québec, en collaboration avec le centre de services scolaires, peut jouer un rôle clé dans l'amélioration et la sécurisation des chemins d'accès aux écoles;

Il est résolu que le conseil de quartier :

1. **Appuie** toutes les parties prenantes dans la mise en œuvre de mesures de sécurité routière exemplaires afin de garantir la sécurité des piétons, cyclistes et automobilistes;
2. **Demande** à la Ville de collaborer activement avec le centre de services scolaires des Premières Seigneuries afin de sécuriser les trajets empruntés par les écolières et écoliers, qu'ils soient à pied, à vélo, en trottinette ou en attente à un arrêt d'autobus scolaire;
3. **Recommande** la mise en œuvre des meilleures pratiques pour assurer la sécurité de ces trajets, telles que :
 - Installation de zones de ralentissement et d'un marquage routier clair aux abords des écoles et arrêts d'autobus;
 - Surveillance accrue et présence policière ou de patrouilleurs dans les périodes de grande circulation scolaire;
 - Mise en place de passages piétons prioritaires et de feux adaptés aux déplacements des élèves;
 - Création de voies cyclables et piétonnes sécurisées, en particulier dans les zones à proximité des écoles;
 - Sensibilisation des conducteurs et du public à la présence d'élèves, notamment dans les zones scolaires et résidentielles.
4. **Encourage** les citoyennes et citoyens ainsi que les établissements scolaires à rapporter toute situation dangereuse ou problématique via les canaux appropriés (311, école, centre de services scolaires) afin d'améliorer la sécurité des élèves.

Adopté le 21 octobre 2024 par le Conseil de quartier Ste-Thérèse-De-Lisieux.

RÉSOLUTION SUR LA SÉCURITÉ ROUTIÈRE EN LIEN AVEC LES CHANTIERS

Considérant que le conseil de quartier Ste-Thérèse-De-Lisieux est actif depuis six mois et suivant la réception du rapport 311 démontrant les préoccupations des citoyennes et citoyens en matière de sécurité routière dans le cadre des chantiers en cours dans le secteur;

Considérant que la sécurité des résidents, et en particulier celle des enfants, des personnes âgées et des personnes vulnérables, est une priorité pour le conseil de quartier;

Considérant la présence de plusieurs écoles, parcs et zones résidentielles dans les environs des zones de construction;

Il est résolu que le conseil de quartier :

1. **Appuie** toutes les parties prenantes dans la mise en œuvre de mesures de sécurité routière exemplaires afin de garantir la sécurité des piétons, cyclistes et automobilistes;
2. **Recommande** les bonnes pratiques suivantes, sans se limiter à celles-ci, pour améliorer la sécurité routière autour des zones de chantiers :
 - Réduction de la vitesse des véhicules dans les zones concernées;
 - Surveillance accrue par les autorités compétentes pour s'assurer du respect des mesures de sécurité;
 - Planification rigoureuse des détours pour minimiser les impacts sur les rues résidentielles;
 - Mise en place d'une signalisation claire et adaptée, portant une attention particulière aux zones fréquentées par les enfants et les usagers vulnérables (écoles, parcs, résidences pour aînés);
 - Collaboration avec les entrepreneurs pour assurer que la sécurité routière soit une priorité lors de la planification et de l'exécution des travaux.
3. **Demande** à la Ville de prendre des mesures pour que les normes de signalisation autour des chantiers soient respectées. Entre autres s'assurer que les panneaux de signalisation qui ne sont pas utiles pendant une partie des travaux soient masqués comme le stipule la section 4.44 du Tome-V.
4. **Encourage** les citoyennes et citoyens à continuer de signaler les préoccupations liées à la sécurité via le système 311
https://www.ville.quebec.qc.ca/nous_joindre/311/index.aspx afin d'assurer un suivi constant.

Adopté le 21 octobre 2024 par le Conseil de quartier Ste-Thérèse-De-Lisieux.

Résolution 24-CA-15

PROJET DE RÉSOLUTION POUR LE SOUTIEN À L'ÉCOLE DU SOUS-BOIS, située au 143 Rue des Feux Follets, À L'IMPLANTATION D'INFRASTRUCTURES SPORTIVES SUR UN TERRAIN MUNICIPAL

Attendu que la directrice de l'École du Sous-Bois Mme Françoise Tâché et les membres de son équipe école s'engagent dans une démarche visant à mettre en place des infrastructures sportives sur une portion de terrain appartenant à la municipalité;

Attendu que cette initiative vise à améliorer l'environnement extérieur de l'école pour le bien-être des élèves issus de la diversité tout en étant en harmonie avec le projet éducatif de l'établissement;

Attendu que le secteur environnant ne dispose pas d'une grande diversité d'infrastructures sportives de proximité pour les jeunes enfants, particulièrement à moins de 500 m de l'école;

Attendu que l'accessibilité aux différents parcs et infrastructures sportives actuelles n'est pas sécuritaire, en raison de lacunes au niveau de la sécurité routière et des aménagements piétonniers et cyclables;

Attendu que cette initiative s'inscrit en cohérence avec notre plan d'action qui vise à soutenir des projets améliorant l'environnement dans lequel évoluent nos citoyens;

Il est proposé que le conseil de quartier de Sainte-Thérèse-de-Lisieux exprime son soutien aux démarches de la direction de l'École du Sous-Bois et encourage la ville de Québec à collaborer activement à la mise en place d'infrastructures sportives sur la portion de terrain concernée, contribuant ainsi à l'amélioration de la qualité de vie des élèves et de la communauté environnante.

ANNEXE 1

Lettre envoyée à M. Jean-François Gosselin par M. David Gagné en octobre 2024

Bonjour Monsieur Gosselin,

Je vous écris pour vous soumettre une idée de projet pour le secteur du nord de Beauport (Ste-Thérèse-de-Lisieux). Comme vous le savez, je suis éducateur en milieu scolaire pour le Centre de Service Scolaire des Premières-Seigneuries, plus précisément à l'école du Sous-Bois.

Il y a un terrain de gravier vacant dans la cour d'école qui est situé entre la piste de BMX et la cour asphaltée de l'école. Ce terrain appartient à la ville de Québec, mais il est énormément utilisé par les élèves fréquentant l'école du Sous-Bois lors des récréation et activité du service de garde. Les enfants profitent de cette espace pour jouer au soccer, football, ballon canadien et plus encore. Ce qui nous a amenés à penser à cette idée que je vous propose aujourd'hui.

Nous avons pensé à l'installation d'un terrain de soccer synthétique à l'actuelle endroit du terrain de gravier. Ce projet pourrait être vu comme un parc école et bénéficierait à toute la communauté du Nord Beauportois. Comme vous le savez, dans le coin il y a un manque d'installation sportive pour nos jeunes. Certes, il y a le parc Jean-Guyon qui est très achalandé et par chance qu'il est présent car il est un moteur d'activités incroyablement important pour le quartier. Cependant il est le seul et le terrain de soccer est très désuet et utilisé par le Royal Beauport. De plus, il y a la piste de BMX mais celle-ci est gérée par le Club de BMX de Beauport et elle est toujours fermée en dehors des heures de cours ou les fins de semaines.

Le petit espace de l'école du Sous-Bois pourrait permettre aux jeunes de jouer sans être dérangé par un événement de soccer de l'ASB (parties ou pratiques). Il contribuerait à l'intégration des nouveaux arrivants aussi. Nous savons qu'il y a beaucoup d'immigrants des pays africains dans le quartier. Quoi de mieux que le soccer pour faire les premiers pas dans leur nouvelle vie et communauté. C'est prouvé que le sport et les activités aident à l'intégration des gens dans un quartier. Nous avons un bel exemple de cela lorsque la ville d'Alexandria en Virginie ont réussi à réduire énormément la ségrégation raciale en 1971 avec l'équipe de football de leur Lycée qui était le premier à réunir les blancs et les noirs sous le même établissement scolaire. Les Titans nous l'ont donc prouvé. Cette histoire a même été reprise pour un film de Disney nommé (En souvenir des Titans) que je vous recommande si vous ne l'avez jamais vu.

En conclusion, ce terrain permettrait à tout le monde de jouer ou s'entraîner en toute sécurité dans un espace magnifique. Il aiderait à l'intégration des nouveaux arrivants dans la communauté du Nord-Beauportois et serait aussi un atout incroyable pour les élèves de l'école du Sous-Bois qui sont aussi les enfants qui fréquentent le parc de la cour d'école les soirs et les fins de semaine. Je suis prêt pour présenter ce projet au prochain conseil de quartier s'il le faut aussi.

Merci, Bonne journée

David Gagné-Boutet
Entraîneur Chef Coyotes du Sous-Bois
Porteur de dossier LIG Soccer